

GRAND ORIENT DE FRANCE



Science  
Citoyen

technique

politique

État

LIVRE BLANC

# Après

Les Cahiers thématiques



travail  
égalité  
école

santé  
monnaie  
République

fraternité

économie

solidarité  
laïcité

## Solidarité

individu  
société

liberté

## La Solidarité à l'épreuve de l'individu

Ont contribué à cette réflexion, les :

**Respectable Loge, Coupo Santo, Orient du Cannet des Maures, Région 2**

**Respectable Loge, Ténacité et Solidarité, Orient de Hyères, Région 2**

**Respectable Loge, Pacifica, Orient de Los Angeles, Région 3**

**Respectable Loge, La Parfaite Harmonie, Orient de Mulhouse, Région 4**

**Respectable Loge, Valmy Fraternité, Orient de Reims, Région 4**

**Respectable Loge, Les Enfants de Gergovie, Orient de Clermont-Ferrand, Région 5**

**Respectable Loge, La Triple Équerre, Orient d'Annecy, Région 6**

**Respectable Loge, l'Espérance Savoisiennne, Orient de Chambéry, Région 6**

**Respectable Loge, Étoile de Marianne, Orient de Niort, Région 9**

**Respectable Loge, Les Piliers de la Fraternité, Orient de Montereau, Saint Germain Laval, Région 10**

**Respectable Loge, Archipel, Orient de Paris, Région 11**

**Respectable Loge, Fédération Universelle - Georges Couthon, Orient de Paris, Région 12**

**Respectable Loge, Parole et Création, Orient de Paris, Région 12**

**Respectable Loge, Intersection, Orient de Paris, Région 12**

**Respectable Loge, Rénovation, Orient de Paris, Région 13**

**Respectable Loge, Fraternité – Loyauté, Orient de Marseille, Région 15**

**Respectable Loge, Arc-En-Ciel, Orient d'Aix-en-Provence, Région 15**

**Respectable Loge, Les Françaises et Neuf Sœurs Réunies, Orient de Bordeaux, Région 16**

Un individu, tel que nous l'imaginons doit s'interroger en permanence sur la finalité de ses choix, doit définir les fins avant les moyens, doit passer sans cesse au tamis de sa conscience ses propres décisions, doit mettre d'accord science et conscience, doit refuser de dévoyer le sens des mots « économie » et « progrès » et passer de la compétition à la coopération, de la prédation à la protection. Seule une réflexion philosophique et philanthropique, un nouveau contrat social basé sur le bien-être de tous, une mise en perspective de l'homme et de la société dans la biosphère pourront ouvrir la voie d'un changement, le Revenu Universel Inconditionnel pouvant être un outil incontournable. La notion de biodiversité doit apparaître dans l'article premier de notre constitution.

Il est urgent de repenser son éthique personnelle, mettre en harmonie l'individu, le travailleur et le citoyen, ce que l'on veut faire, ce que l'on doit faire et ce que l'on peut faire. L'individu, maître réel de notre personne, doit être raisonné dans ses interventions dans l'état de travailleur et dans celui de citoyen. Pour le citoyen, sa part d'individu doit accepter la délégation de la gestion de quelques-unes de ses libertés tel que prévu dans le contrat social et accepter parfois temporairement, quelles soit un peu plus restreintes. Il faut avoir assez de recul, de sagesse pour savoir à quel moment l'un des états (individu - travailleur - citoyen) doit primer sur les autres.

Comprendre que l'homme n'a pas un état unique c'est déjà repenser son positionnement dans chacun des pans principaux de sa vie. Il devient alors clair que le caractère d'une personne dans chaque état peut différer mais tout en conservant une ligne de conduite commune.

## Pendant que certains construisent des murs, d'autres érigent des ponts

## Pour les sans-emplois et les sans-revenus : le revenu universel inconditionnel

Le revenu d'une personne ou d'un agent économique désigne « l'ensemble des droits sur les ressources disponibles qui lui sont attribués au cours d'une période donnée sans prélèvement sur son patrimoine ». Conceptuellement mais aussi concrètement, le revenu est central dans l'étude et l'appréciation de notions comme : le niveau de vie, le genre de vie, le pouvoir d'achat. Depuis le XVIIIe siècle, les économistes, considèrent et analysent le revenu comme l'une des trois composantes majeures d'un circuit économique, vu comme un système cohérent et intégré dans lequel la production engendre le revenu, qui, à son tour, génère la dépense, qui, finalement, est censée acheter la production initiale. L'évolution du travail rémunéré présente et à venir laisse entrevoir des trajectoires professionnelles très différentes de celles que nous avons connues. Les emplois se précarisent, les carrières sont hachées avec des périodes de chômage, la formation se doit d'être continue, la robotisation et l'intelligence artificielle vont probablement réduire le besoin d'employés. L'ensemble de ces paramètres ont peu d'influence sur la richesse du pays, le PIB continue d'augmenter ce qui interroge sur la pertinence de cet indicateur. Il faut, par conséquent, prendre en compte l'accompagnement des citoyens subissant ces changements par un partage des richesses et un partage du travail.

La spécialisation des emplois a imposé une spécialisation des individus en appauvrissant les capacités de chacun. L'homme est multiple, c'est une erreur profonde de le réduire à une fonction unique. Il faut donner la liberté à tous de développer ses propres richesses intellectuelles, artistiques, artisanales entre autres. Cette vraie richesse dont le fondement n'est pas exclusivement financier bénéficie réellement à l'ensemble de la société. C'est le don de chacun pour contribuer au bonheur de tous. Permettre de mettre en place le partage du travail et le partage du temps pour que chacun puisse choisir la part que le travail rémunéré doit prendre dans sa vie auquel, selon son souhait, il pourra ajouter une part de travail non rémunéré ou de loisir. L'enrichissement personnel de l'individu étant un moteur pour l'enrichissement du groupe. Il est également libérateur pour la femme et la considère également du fait de sa distribution individualisée. Les femmes acquièrent, de fait, une liberté économique supplémentaire. La libération du temps par son partage doit aussi favoriser le partage du travail domestique.

Par ailleurs, le rapport de force est inversé dans sa confrontation au travail puisqu'il donne la liberté de choisir. Cette inversion appelle une juste rémunération des emplois au risque de ne pas trouver preneur. Il lutte, de fait, contre les emplois payés à la tâche autrement appelés « ubérisation des emplois » nous ramenant au 18ème siècle. Il apparait évident que dans ce contexte, les emplois des invisibles dont l'utilité vitale est apparue au cours de la crise sanitaire de la Covid, doivent être négociés en tenant compte de leur importance réelle. En conclusion, bien des fléaux se sont abattus sur les hommes, beaucoup de malheurs engendrés par eux-mêmes sont venus diminuer l'impact de leurs intelligences. Des humanistes convaincus ont toujours su se mêler à la libre circulation des idées pour améliorer le sort de millions d'êtres humains, sur le chemin de leurs libertés. Une réponse Européenne n'est plus suffisante, il faut que nous, dorénavant, FM, faisons prendre connaissance et conscience à la planète entière, de la nécessaire liberté de l'homme migrant face à son destin, de la liberté de l'homme face au travail, car telles sont les deux idées émancipatrices soulevées par nos frères des commissions Nansen et RUI. Tous ces projets s'inscrivent dans un temps long, capables d'assurer à chacun une existence conforme à la dignité humaine. Le temps d'une « pauvreté normale » est révolu, la pandémie nous a montré combien la volonté politique a su définir les besoins et trouver l'argent nécessaire à les satisfaire.

*« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent » Albert Camus*

## L'actualité et la vitalité retrouvées des valeurs fondamentales d'un comportement maçonnique

Les actions concrètes pourront prendre diverses formes, se déployer dans différents domaines et selon différentes modalités. Quelles qu'elles soient, elles devront répondre à des principes directeurs communs, qui serviront de guide pour leur évaluation.

Les valeurs d'humanisme et d'égal respect de tous les individus qui composent nos sociétés doivent inspirer les politiques publiques et contrebalancer les réflexes d'économisme et le tropisme vers la

maîtrise de la dépense et de l'emploi publics qui guident trop souvent seuls les arbitrages rendus. Le débat politique et médiatique doit aider, dans une démocratie, les gouvernants à s'en souvenir – et, en la matière, chaque citoyen, dans son action individuelle comme dans ses engagements collectifs, a un rôle à jouer.

Une réinvention radicale des modes de management public, reposant sur la responsabilité et les initiatives des agents publics qui ont montré qu'ils savaient s'en emparer et les assumer, apparaît indispensable pour retrouver les valeurs et le sens des services publics. Il ne s'agit de rien moins que d'inverser la tendance de ces dernières décennies qui a consisté à transposer dans les services publics, sous couvert de modernité, les modes de management des entreprises. Une gestion publique inspirée par les valeurs de partage, d'hospitalité, de solidarité, d'altruisme, reposant sur la responsabilité et les initiatives de ses agents, pourrait servir d'inspiration, sinon de modèle, à la gestion des entreprises, des associations et des structures collectives.

## Quelle société souhaitons-nous pour demain ?

Il n'a échappé à personne que parmi les solutions les plus efficaces en tant de crise, figuraient celles prises à l'échelon local (comme par exemple, la confection puis la distribution de masques en tissu, par la mairie et/ou les particuliers eux-mêmes ; ou encore les multiples initiatives d'associations et d'individus, proposés notamment via les réseaux sociaux, qui ici ont permis de rassembler ce qui était physiquement éparpillé). Mûris de cette réflexion, il apparaît évident que les solutions à préconiser passent par un véritable acte de décentralisation de notre « vieille État jacobin », en donnant davantage de marges de manœuvre politiques et financières auxdits « corps intermédiaires » (maires, conseillers départementaux... voire pourquoi pas les conseils régionaux ?!). Ainsi, pourquoi ne pas imaginer un « acte 3 » de décentralisation ambitieux, où notre État omnipotent et ankylosé qui a fait si cruellement défaut, conclurait un contrat de gouvernance équilibré entre les différentes parties prenantes, en bonne intelligence et complémentarité. De là renaîtrait la confiance entre ce que l'on appelle la « France d'en-haut », et celle dite « d'en-bas ».

En outre, meurtris de notre inquiétante dépendance en « matières premières » venant des pays étrangers, il est de toute urgence question de « relocaliser » nos actifs stratégiques, notamment pharmaceutiques mais également alimentaires, d'énergie, de défense et de sécurité, là où nous aurions perdu une part de notre « souveraineté » au profit de parts de marché. Sachant nos intérêts convergents avec les pays composant l'Union Européenne, concrétisons le projet de « barrière écologique » mais également économique et sanitaire, à l'endroit de ceux qui ne respectent pas nos critères environnementaux, sociaux et commerciaux. S'il fût possible d'établir les conditions d'un plan d'envergure de relance économique à l'échelle européenne, nuls doutes que nous puissions faire de même sur ces si fondamentales problématiques. Les conditions, historiques, nous permettent l'énergie nécessaire pour fédérer autour de ce profond changement structurel, pourtant impensable en temps normal.

Enfin, il faut qu'un plan de relance initié ne perde de vue ce qui fait la force de notre devise républicaine : la « Fraternité ». Si elle s'est aussi bien illustrée au cours de la crise, il est peut-être opportun de l'amplifier, en relançant un projet cher aux francs-maçons, à savoir le « Revenu Universel » (inconditionnel). Et il ne s'agirait pas là de promouvoir un artifice voué à rassembler toutes les aides déjà existantes, mais plutôt de refonder en profondeur le « contrat social » qui lie les citoyens les uns aux autres. Car sans humanisme, la fraternité ne s'apparenterait qu'à de la vile charité et sans cela, point de dignité possible. Il nous appartient donc de redéfinir collectivement, par quelles modalités nous souhaitons retisser ce lien social : cela pourrait faire l'objet par exemple, d'un grand débat public, comme il en a été question avec la précédente crise des « gilets jaunes ». Car il ne faut pas tout attendre « d'en-haut » et pour reprendre une célèbre citation d'un président défunt, pourtant chantre de l'État Providence : « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. ». En somme, décider souverainement de notre destin commun, comme condition sine qua non de l'émancipation réelle de l'Homme telle que nous, francs-maçons, la conceptualisons et y aspirons, philosophiquement et matériellement parlant.

Il est impératif de redonner également du sens aux corps intermédiaires qui ont été plus que malmenés ces dernières années et qui sont le relai essentiel entre le peuple et les instances dirigeantes à la fois locales et plus éloignées. La préservation et le renforcement de la démocratie passe par une reprise en main du peuple par la voie du vote démocratique et non de la rue. Il ne s'agit pas de remettre en cause la construction supranationale telle que l'Europe, mais de leur donner un élan et une maîtrise plus proche du peuple et davantage soumis à ses attentes, ses espoirs et son discernement.

Enfin, il est de la responsabilité de chacun de s'intéresser beaucoup plus que l'on avait parfois l'habitude de le faire (par habitude, par manque de temps ou par ignorance), à ces personnes que l'on avait l'occasion de croiser sans plus les voir, au fonctionnement de nos instances démocratiques, à la construction d'un modèle de société plus juste et partagé.

La nécessité de retrouver notre essor et notre dynamisme là encore individuel et collectif est désormais conditionnée à l'engagement de chacun à se relever.

- Nous devons reconsidérer nos convictions et comportements antérieurs pour en sortir sinon plus grands et plus forts en tant qu'individu mais peut être plus utile collectivement afin d'avancer vers une croissance plus inclusive et durable, afin de respecter la planète pour les générations futures.

- Cette crise pourrait initier un changement de modèle, de paradigme, permettant d'AGIR LOCAL pour AGIR GLOBAL : Il nous faudra forger de nouvelles pratiques sociales, des organisations pour transformer nos façons de consommer, pour amorcer une relocalisation de nos activités.

- Le moment est venu que les grandes économies de la planète mènent une action coordonnée, décisive et innovante, en pensant *particulièrement aux personnes les plus vulnérables et pays les plus pauvres*. Nous devons faire preuve de créativité et de solidarité internationales.

- Nous devons veiller à ce que la crise actuelle marque un tournant dans l'anticipation des urgences sanitaires et humaines, avec un système de santé doté de moyens supplémentaires, ainsi que pour l'investissement dans les services publics essentiels au niveau national et mondial.

Obtenir l'adhésion de tous (voilà qui est utopique) sera indispensable pour une économie non dogmatique et vertueuse au service de la société sans être au détriment de l'individu de ses libertés et de ses droits !

## L'engagement

En tout premier lieu se pose la question de l'engagement de tous les citoyens envers la société. Penser, comme certains nostalgiques du passé l'affirment, que de nos jours « les gens ne s'engagent plus » est une illusion. Ce sont seulement les formes que prend l'engagement aujourd'hui qui se modifient et que nous pouvons ne plus reconnaître.

On se bat moins pour « un lendemain meilleur » que « pour que demain ne soit pas pire ». Le rapport de l'individu au collectif se réalise dans une logique de "réseaux", à distance et sans support organisationnel.

Nous voulons qu'une solidarité active soit au cœur de l'action publique, et donc en nous opposant au côté bureaucratique, inhumain et lointain de l'application des dispositifs de cohésion sociale.

## Pour une société inclusive

Mettre en place un véritable accompagnement social. Il s'agit de raisonner en termes d'investissement et de consacrer des moyens comparables à ceux mobilisés par les pays du nord de l'Europe pour lutter contre la délinquance des jeunes, le décrochage scolaire et les étendre, aux difficultés d'accès à l'emploi des jeunes et moins jeunes et permettre à toute forme de public l'accès à la formation. De nombreux dispositifs existent mais ils ne sont pas coordonnés, mutualisés et personnalisés. A l'échelle d'un territoire peuvent être développés des programmes zéro chômeur, zéro décrocheur. Mais il convient de mobiliser pour cela toutes les opérateurs techniques et les citoyens par le biais associatif.

Relancer les emplois aidés. Les secteurs publics et associatifs sont susceptibles de procurer de véritables sas de retour à l'activité par des systèmes qualifiants et professionnalisants. Un contrôle plus poussé de la part de la Directe ou des Missions locales aurait été nécessaire. A ces conditions, ils deviennent de véritables passerelles pour un retour vers l'emploi classique car ils procurent une revalorisation des personnes concernées tout en apportant une plus-value sociale.

Accroître les moyens consacrés à l'insertion par l'économique. Les parcours d'insertion par l'économique montrent une efficacité certaine. Il convient de faciliter le développement des entreprises et associations d'insertion. Celles-ci se livrent à la recherche d'activités porteuses mais manquent de financements d'amorçage. Il faut les aider financièrement. Une partie de leurs activités concerne la transition écologique, une raison de plus pour les identifier et leur conférer un rôle plus significatif. Il est à noter également leur rôle dans le travail intérimaire.

Réinsérer par la participation à la vie associative. Être privé d'emploi ne doit pas se traduire par l'amointrissement de sa citoyenneté. S'impliquer dans le monde associatif revient à exercer une activité qui, si elle n'est pas professionnelle (elle mobilise néanmoins des compétences), confère un statut et entretient la socialisation. Il s'agirait d'impliquer des personnes en situation de chômage ou d'exclusion (le retour à l'emploi reste la priorité) dans le fonctionnement et les activités associatives. Pour ce faire et sur la base d'appels à projets des subventions spécifiques serait accordées sur le critère de l'inclusion des privés d'emplois. Il est à noter que des clubs de sports reçoivent déjà des subventions sur le critère de pratiques inclusives (insertion des handicapés par exemple).

Mobiliser les ressorts de l'Éducation populaire pour une éducation inclusive. Il ne s'agit pas de faire du neuf avec du vieux mais les organisations de l'Éducation populaire ont tenté de renouveler leurs pratiques et disposent encore d'un maillage utile du territoire. Elles peuvent agir en proximité et associer des approches collectives et personnalisées qui confortent les acquis éducatifs et citoyens. Elles ont pour caractéristique d'associer des professionnels et des bénévoles. Mais le financement de ces structures a fortement souffert ces dernières années.

## Le grand âge : organiser notre maintien à domicile

Parce que le maintien à domicile est une des dimensions de la solidarité transgénérationnelle, elle nous est apparue comme un point très important à évoquer. Dans le cadre de notre réflexion sur le maintien à domicile, il s'est avéré indispensable d'assurer des liens de coordination entre les différents professionnels de santé amenés à intervenir auprès des personnes de la résidence ayant adhéré au projet. Une notion de médecin coordonnateur a été définie par le décret 2011-10 47 du 2 septembre 2011 pour les médecins exerçant cette fonction au sein des EHPAD.

Dans ce cadre, le médecin « coordonnateur » intervient en liaisons avec le « coordonnateur médico-social » qui assure l'interface entre les professionnels de santé exerçant en libéral et les partenaires dont l'activité se situe dans le domaine de l'aide et des soins à domicile.

Le maintien à domicile suppose qu'un certain nombre de services à la personne souhaitant rester à son domicile viennent compléter les actions médicales et paramédicales mises en place à titre libéral. Pour ce faire il faut trouver des partenaires qui soient proches de la résidence qui constitue l'aire d'intervention de cette solidarité. Le but de ce projet vise à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées afin qu'elles puissent conserver leur liberté, continuer à gérer et à organiser leur temps personnel tout en maintenant les relations qu'elles ont développées dans leur quartier.

## Le bénévole : un individu au service d'une solidarité collective

Sans refonte pérenne du système de santé, une proportion d'êtres vulnérables, âgées ou du grand âge, ne pourra pas bénéficier des améliorations en soins et confort. En revanche, notre société compte des êtres qui partagent nos valeurs de solidarité : des bénévoles prêts à concéder une part de leur liberté pour plus d'égalité et de fraternité. Comment ? Par les chemins de l'entraide, du partage et de l'échange équitable. Sans aliénation, des hommes et des femmes, (voire des enfants), viennent en aide spontanément à des anonymes en péril. Un étudiant(e) pourrait gratuitement, en échange d'une chambre au domicile de la personne âgée, rendre quelques menus services.

Nous insistons pour attribuer des récompenses aux bénévoles par l'attribution de « degrés d'humanité » pour prendre en compte plusieurs savoir-faire acquis. Il est possible de délivrer des Open-badges valorisant leurs investissements.

Au sein d'un établissement de santé : encouragements des dits « visiteurs » dont les actions en théâtre, écriture, musique, chant, danse, informatique, dessin, diététique etc. contribuent à la lutte contre l'exclusion des résidents précaires. De surcroît, les dons de sang ou de moelle osseuse restent des preuves irréfutables de sincérité.

Entrée sur le terrain d'un médiateur bénévole (sans statut juridique), pour faciliter des relais simples entre résident, famille, médecins et personnels à défaut de famille éclairée, d'assistante sociale ou de psychologue :

Le bénévolat permet de s'ouvrir à l'altérité par exemple en s'investissant dans la vie associative. Le bénévolat caritatif s'essouffle car il s'appuie essentiellement sur des retraités, fragilisés par la crise récente, il risque de ne plus faire face à des tâches que l'État ne peut pas totalement assumer/ Et tout simplement en ouvrant sa porte au voisin.

Développer des contrats RSA-bénévolat afin de renforcer le lien entre l'individu « démuné » et la Société.

Co-constitution des politiques écologiquement sobres et socialement généreuses. A l'image de ce qui est en train de se faire sur le Climat, il faut engager des conventions civiques sur la Santé, l'Éducation et la Culture et bien sûr réduire le mille-feuilles administratif, afin de rapprocher le citoyen des institutions.

## En conclusion, comment penser et se donner les moyens d'une solidarité citoyenne ?

On ne peut forcer quiconque à devenir solidaire. Néanmoins, on pourrait imaginer un système permettant, et même incitant, l'expression d'une solidarité citoyenne, tout en reconnaissant et en valorisant cette action positive envers la société. A partir des diverses contributions proposées, nous essayons donc de définir un cadre en nous posant les questions suivantes : qui devrait être concerné et pour quels types d'actions citoyennes de solidarité, quels sont les objectifs visés, au travers de quels moyens et sous quelle autorité organisationnelle ?

### Qui est concerné ?

Si nous souhaitons « institutionnaliser » la pratique citoyenne de la solidarité, les actions de solidarité devraient concerner toute personne adulte jusqu'au moment de sa retraite (donc à partir de 18 ans). Rien n'empêchera le nouveau retraité de poursuivre son action s'il le souhaite et que son parcours de vie lui permet de rendre un peu de ce que la société lui a donné. Ces actions de solidarité doivent permettre, entre autres choses, de lisser les inégalités présentes dans notre société ; elles viseront donc en premier lieu les personnes les plus vulnérables (en fonction du restant à vivre, de l'âge, d'une situation de handicap, etc.). Des critères d'éligibilité à percevoir ces actions de solidarité devront donc être définis. Elles peuvent couvrir des besoins aussi variés que le soutien scolaire, l'aide administrative ou juridique, des consultations médicales gratuites, l'enseignement sous toutes ses formes, etc. Dans l'absolu, des compétences mises à disposition de manière solidaire par les citoyens bénéficiant d'une situation « privilégiée » pour les citoyens dans une situation précaire.

### Quels sont les objectifs visés ?

Comme évoqué précédemment, il est nécessaire de réunir ce qui est éparpillé et de recréer du lien social entre les différents pans de notre société. Il est important que nos anciens puissent renouer avec nos plus jeunes, afin que le reflet de notre passé et l'éclat de notre futur s'éclaircissent mutuellement. Il est primordial que la mixité sociale devienne la norme, que chaque citoyen, quel que soit son parcours, ses origines et ses particularismes, puisse mettre ses compétences au service de la société, afin que des opportunités naissent, que des idées germent à la confrontation des mondes, que des aprioris s'estompent, que la valeur du travail prenne tout son sens au travers de la relation humaine et que chacun se sente digne et valorisé par son action de solidarité. Depuis la fin du service militaire, il n'existe plus d'obligation citoyenne favorisant cette mixité sociale. Or, chaque citoyen doit pouvoir se sentir

acteur d'un système ayant pour objectif le bien commun et le recul des inégalités sociales. L'union des différences doit nous rendre plus forts et des réseaux doivent s'étendre au travers de l'archipel français, afin de lancer cette dynamique globale dont la nation aura tant besoin pour affronter les conséquences économiques qui découleront de cette crise sanitaire. « Tout ce que je ne connais pas me fait peur » : ce n'est pas vrai pour la plupart d'entre nous, mais il est évident que certains de nos concitoyens, bien que vertueux par ailleurs, ne sont pas à l'aise avec l'inconnu. Cette défiance, voire méfiance vis-à-vis de l'autre, constitue le terreau du morcellement que nous constatons actuellement dans notre société, et de ses corollaires que sont les nationalismes et les populismes que nous voyons surgir aux quatre coins de l'Europe. Forçons la main au destin, repoussons les frontières en provoquant des rencontres, misons sur l'humanité et l'intelligence des citoyens, qui ne pourront que s'enrichir mutuellement à la rencontre de l'autre.

### Au travers de quels moyens ?

Comme nous l'avons évoqué, la première nécessité pour permettre la pratique de cette action citoyenne de solidarité serait de libérer le temps nécessaire au citoyen, surtout si ce dernier est un actif. Il faut donc que l'état mette en place un système contraignant vis-à-vis des employeurs afin que ceux-ci libèrent quelques heures par semaine – par exemple une demi-journée – à l'employé tout en lui maintenant son salaire. Il n'est pas question en effet que le salarié preste des heures de solidarité au-delà de ses heures de travail ou avec une perte de salaire. Pour limiter le coût pour l'employeur, on pourrait suggérer une exonération des charges patronales relatives à ces heures de solidarité. Au contraire, les sociétés ne mettant pas en place ce système pourraient se voir dans l'obligation de payer un nombre équivalent d'heures, au taux majoré de 100% - comme pour les heures supplémentaires dominicales – et ne pourraient prétendre à l'exonération des charges patronales. L'annualisation de ces heures pourrait être envisagée selon les circonstances. Les entreprises misant énormément sur leur image, il ne serait pas étonnant qu'elles puissent voir dans ce système un moyen de promouvoir leur notoriété. On pourrait d'ailleurs mettre en place un label « Entreprise Solidaire Responsable ». Dans le cas contraire, cela ne soustrairait pas pour autant le citoyen à son obligation de prester ces heures de solidarité citoyenne et une compensation fiscale pourra être mise en place, sous forme de crédit d'impôt ou de réduction de charges sociales par exemple. Pour les chômeurs, ce système pourrait leur permettre de mettre également en valeur leurs compétences en contrepartie d'une majoration ou prolongation de leurs droits. Pour compléter cette prise de conscience que la solidarité est un pilier indispensable de justice sociale, cette notion pourrait être développée au sein du parcours scolaire dès l'enfance.

### Sous quelle autorité organisationnelle ?

L'objectif d'un système de solidarité citoyenne est de retisser du lien social pour « mieux vivre tous ensemble » ; il semble donc pertinent que cette solidarité puisse être gérée au niveau local, à l'échelle de la ville par exemple. Les besoins en actions de solidarité, leurs attributions aux citoyens et la mise en relation de ces derniers, seraient régis par le conseil municipal, en coopération avec les associations déjà présentes sur le terrain. Ces rencontres se feraient soit dans des lieux publics aménagés à cet effet et mis à disposition par la municipalité, soit au domicile des citoyens lorsque cela s'avère nécessaire ou approprié. Des adaptations seront bien évidemment nécessaires (gratuité des transports pour réaliser ces actions par exemple) et un cahier des charges détaillé reste à définir ainsi que le mode d'évaluation d'un tel système.

Shimon Peres nous parle d'un chemin possible : « La démocratie ne consiste plus à s'engager à ce que tous soient égaux, mais à ce que chacun puisse être différent, tout en étant traité également. Elle n'est plus la revendication de la libre expression, mais de l'auto-expression pour ne pas sombrer dans le trou noir de la globalité. Nous devons le comprendre et laisser la jeunesse bâtir un monde différent. »